

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE À L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
LE 22 SEPTEMBRE 2003

Étaient présents : Catye Brière
Clémence Lecouffe
France Lambert
Guy Bergeron
Monia Champagne
Jean-Charles Perron
Denise Legault
Lise Lebreux
Suzanne Bernard

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Bernard souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu sur proposition de M. Guy Bergeron que l'ordre du jour soit adopté.

3. Présentation du rapport annuel

Mme Lebreux présente le rapport.

4. Organisation scolaire 2003-2004

Mme Bernard présente l'organisation scolaire et répond à des questions.

5. Informations sur les fonctions et pouvoirs du C.E.

Mme Bernard présente le tableau qui énumère les fonctions et les pouvoirs et répond à des questionnements.

6. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Denise Legault, Lise Lebreux est nommée secrétaire d'assemblée.

7. Élections des parents au CE

Sont sortants de charge : Clémence Lecouffe, France Lambert et Simon Talbot

Clémence Lecouffe propose Jean-Charles Perron.

Denise Legault propose Monia Champagne.

Denise Legault propose Catye Brière.

Denise Legault propose France Lambert

France Lambert propose Clémence Lecouffe.

Clémence Lecouffe et France Lambert refusent.

Sont déclarés élus Jean-Charles Perron, Catye Brière et Monia Champagne pour des mandats de 2 ans.

8. Élections d'un ou d'une représentant(e) au comité de parents

Monia Champagne propose Denise Legault au poste de représentante.

Clémence Lecouffe propose Lise Lebreux au poste de substitut.

Les candidates acceptent et sont élues.

9. Formation de l'OPP

Les membres présents proposent la formation d'un OPP et décident qu'une lettre sera adressée aux parents de l'école pour solliciter leur participation. Cette lettre devra faire état de leurs rôles et responsabilités.

10. Période de questions

M. Suzanne Bernard répond aux questions qui lui sont adressées, notamment sur les délais de convocation des réunions et l'expédition du procès-verbal du CE aux parents de l'école. Il est alors convenu de faire des démarches afin que le procès-verbal du CE soit disponible sur le site Internet de la CSH et que des copies sur support papier soient expédiées uniquement aux parents en ayant fait la demande.